

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, tenue à la salle du conseil, lundi le 21 septembre 2020 à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

Maire : Monsieur Gaétan Ouellet

Conseillers : Madame Phoebe Sirois
Monsieur Rémi Dumont
Monsieur Denis Blais
Madame Annette Rousseau

Directrice générale : Madame Chantal-Karen Caron

Était absente : Madame Marie-Frédérique Ouellet

formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Ouellet, Maire.

Cette séance fut convoquée au moyen d'un avis spécial, dont copie demeurera aux archives de la municipalité.

20-09-162

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Annette Rousseau,
appuyé par monsieur Denis Blais,
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac accepte l'ordre du jour, tel que présenté par M. Gaétan Ouellet, Maire.

ADOPTÉ

20-09-163

OCTROI DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES PUBLIC – RÉFECTION RUE DES BOIS-FRANCS

ATTENDU le projet de réfection de la rue des Bois-Francis visant les infrastructures souterraines d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que voirie, sur une longueur approximative de 370 mètres;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé en date du 28 août 2020, sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), relativement à ces travaux;

ATTENDU QUE les cinq soumissionnaires suivants ont déposé leur soumission à la date requise soit le 16 septembre 2020 à 11 h 00;

Soumissionnaire	Montant soumissionné Taxes en sus
Les Excavations Léon Chouinard et Fils ltée.	806 487,26 \$
Action Progex inc.	882 146,25 \$
Entreprises GNP inc.	938 435,00 \$
Excavations Bourgoin et Dickner inc.	957 237,00 \$
Construction BML – Division de Sintra inc.	1 057 657,00 \$

ATTENDU QUE suite à l'analyse des soumissions, la firme Norda Stelo recommande de retenir la soumission de « Les Excavations Léon Chouinard et Fils inc. »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Rémi Dumont,
appuyé par monsieur Denis Blais,
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac octroi le contrat de réfection de la rue des Bois-Francis à l'entreprise « Les Excavations Léon Chouinard et Fils inc. » pour le prix de 806 487,26 \$ taxes en sus.

QUE M. Gaétan Ouellet, maire, ou en son absence le maire suppléant, et Mme Chantal-Karen Caron, directrice générale, ou en son absence la directrice des finances, soient et sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

ADOPTÉ

20-09-164

**OCTROI DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES PUBLIC – CONSTRUCTION
BRANCHEMENT DE SERVICES DE L'ARÉNA ET TRAVAUX DIVERS**

ATTENDU le projet de construction du branchement de services de l'aréna et travaux divers;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé en date du 31 août 2020, sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), relativement à ces travaux;

ATTENDU QUE les quatre soumissionnaires suivants ont déposé leur soumission à la date requise soit le 18 septembre 2020 à 11 h 00;

Soumissionnaire	Montant soumissionné Taxes en sus
Excavations Bourgoin et Dickner inc.	371 089,00 \$
Les Excavations Léon Chouinard et Fils Itée.	391 206,00 \$
Action Progex inc.	396 000,00 \$
Construction BML – Division de Sintra inc.	405 250,00 \$

ATTENDU QUE suite à l'analyse des soumissions, la firme Tetra Tech QI inc. recommande de retenir la soumission de « Excavations Bourgoin et Dickner inc. »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Rémi Dumont,
appuyé par monsieur Denis Blais,
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac octroi le contrat de construction du branchement de services de l'aréna et travaux divers à l'entreprise « Excavations Bourgoin et Dickner inc. » pour le prix de 371 089,00 \$ taxes en sus.

QUE M. Gaétan Ouellet, maire, ou en son absence le maire suppléant, et Mme Chantal-Karen Caron, directrice générale, ou en son absence la directrice des finances, soient et sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

ADOPTÉ

20-09-165

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée terminée :
Il est proposé par madame Phoebe Sirois,
appuyé par monsieur Denis Blais,
et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ

MOI, GAÉTAN OUELLET, MAIRE, RECONNAIS EN SIGNANT LE PROCÈS-VERBAL, SIGNER ÉGALEMENT TOUTES LES RÉOLUTIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

Chantal-Karen Caron, Sec-Trés.
Directrice générale

Gaétan Ouellet
Maire